

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Rapport**

Étude du plan stratégique 2012-2016 et examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)

Procès-verbal de la séance du 24 octobre 2013

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 1432-20131205

---

QUÉBEC

## **TABLE DES MATIÈRES**

|                                         |   |
|-----------------------------------------|---|
| SÉANCE DU JEUDI 24 OCTOBRE 2013.....    | 1 |
| ORGANISATION DES TRAVAUX.....           | 1 |
| AUDITION.....                           | 2 |
| Société de télédiffusion du Québec..... | 2 |

## **ANNEXES**

- I. Ordre du jour
- II. Séances de travail du 13 juin et du 3 octobre 2013
- III. Rapport

Séance du jeudi 24 octobre 2013

Mandat : Étude du plan stratégique 2012-2016 et examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec) (Décision de la Commission le 13 juin 2013)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Richard (Duplessis), présidente  
M<sup>me</sup> Vien (Bellechasse), vice-présidente

M<sup>me</sup> Bouillé (Iberville) en remplacement de M. Roy (Bonaventure)  
M<sup>me</sup> Charbonneau (Mille-Îles)  
M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)  
M<sup>me</sup> Roy (Montarville)  
M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie)

Témoin :

Société de télédiffusion du Québec :

M<sup>me</sup> Michèle Fortin, présidente-directrice générale  
M. Denis Bélisle, directeur général principal et secrétaire corporatif  
M. Peter St-Onge, directeur général, Administration, finances et services techniques  
M<sup>me</sup> Nicole Tardif, directrice générale, Communications et image de marque

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 04, M<sup>me</sup> Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M<sup>me</sup> la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITION

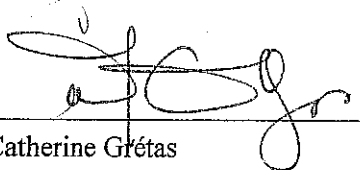
Société de télédiffusion du Québec

À 15 h 05, la Commission entend l'exposé de la Société de télédiffusion du Québec

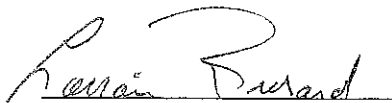
S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 39, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

  
Catherine Gréas

La présidente de la Commission,

  
Lorraine Richard

CG/sq

Québec, le 24 octobre 2013

## **ANNEXE I**

### **Ordre du jour**



## COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Étude du plan stratégique 2012-2016 et examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)

Le jeudi 24 octobre 2013

Salle Louis-Joseph-Papineau

### **ORDRE DU JOUR**

15 h 00 SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Représentée par : M<sup>me</sup> Michèle Fortin, présidente-directrice générale  
M. Denis Bélisle, directeur général principal et secrétaire corporatif  
M. Peter St-Onge, directeur général, Administration, finances et services techniques  
M<sup>me</sup> Nicole Tardif, directrice générale, Communications et image de marque

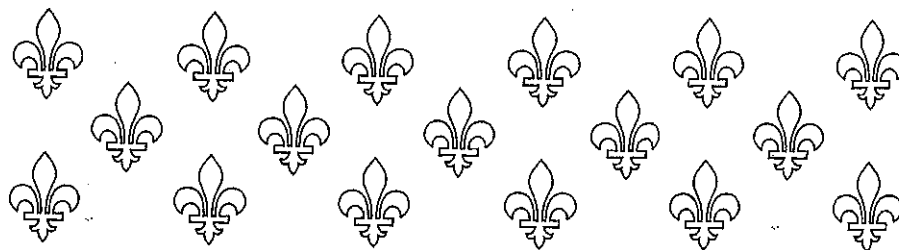
18 h 00 *Suspension*

CG/sq

Québec, le 23 octobre 2013

## **ANNEXE II**

### **Séances de travail**



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 13 juin 2013**

Organiser les travaux de la Commission

---

**QUÉBEC**

Séance du jeudi 13 juin 2013

Objet : Organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

M<sup>me</sup> Vien (Bellechasse), vice-présidente

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques)

M<sup>me</sup> Charbonneau (Mille-Îles)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M<sup>me</sup> Roy (Montarville)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

M. Tanguay (LaFontaine)

Autre personne présente :

M. Jean-François Landry, chercheur, Coalition avenir Québec

---

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 06, M<sup>me</sup> Vien (Bellechasse) déclare la séance ouverte.

### ORGANISATION DES TRAVAUX

M<sup>me</sup> la présidente rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Il est convenu de permettre à M. Landry d'assister à la séance de travail.

## ORDRE DU JOUR

### 1. Mandats conférés par des lois

#### *a. Auditions des dirigeants des établissements d'enseignement universitaire*

M<sup>me</sup> la présidente indique qu'en vertu de l'article 4.2 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, la Commission de la culture et de l'éducation doit entendre, au moins une fois tous les trois ans, les dirigeants des établissements d'enseignement universitaire. Elle précise que ce mandat a été réalisé pour la dernière fois en août et septembre 2010.

Après discussion, il est convenu :

- d'entendre, sous réserve de trouver les plages horaires nécessaires, six des 18 universités au cours de la prochaine période de travaux (après le 17 septembre);
- de choisir six universités de la région de Montréal, en variant les profils (langue d'enseignement, taille, etc.);
- de demander aux universités de fournir des données complémentaires, semblables à celles fournies dans les exercices précédents;
- de demander aux universités d'effectuer un suivi des recommandations émises par la Commission en 2010;
- de prévoir une séance de travail préparatoire avec les chercheurs de la Commission.

Il est également convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur.

#### *b. Étude du plan stratégique de la société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)*

M<sup>me</sup> la présidente indique que Télé-Québec a déposé son plan stratégique 2013-2016 en mars 2013 et que l'article 19 de la Loi sur la société de télédiffusion du Québec précise que la Commission doit examiner ce plan et entendre les représentants désignés par l'organisme. M<sup>me</sup> la présidente mentionne que cet organisme est également soumis au pouvoir de surveillance de la commission, conformément à l'article 293.1 du Règlement.

M<sup>me</sup> Vien (Bellechasse) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, conformément à l'article 293.1 du Règlement, se saisisse d'un mandat de reddition de compte sur la Société de télédiffusion du Québec.

La motion est adoptée à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Après discussion, il est convenu :

- d'effectuer le mandat de reddition de compte de l'organisme simultanément à celui de l'étude de son plan stratégique et de l'audition de ses dirigeants;
- d'étudier le plan stratégique et d'entendre Télé-Québec avant la reprise des travaux, sous réserve d'obtenir une plage horaire;
- de privilégier la date du lundi 16 septembre en après-midi pour effectuer ce mandat;
- de prévoir une séance préparatoire avant l'audition;
- d'effectuer une audition d'une durée approximative de 2 h 30 à 3 heures;

Il est également convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur.

## 2. Mandats de reddition de compte

M<sup>me</sup> la présidente explique les articles 293.1 et 294 du Règlement et précise que plusieurs organismes soumis au pouvoir de surveillance de la Commission n'ont pas fait l'objet d'une audition par la Commission depuis plus de 10 ans.

Une discussion s'engage.

M<sup>me</sup> Vien (Bellechasse) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, conformément à l'article 293.1 du Règlement, se saisisse d'un mandat de reddition de compte sur le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée de la civilisation et le Musée national des beaux-arts du Québec.

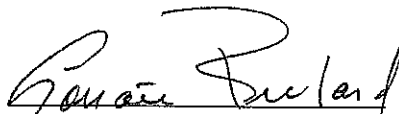
La motion est adoptée à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de ne pas donner priorité à ce mandat, mais d'informer les organismes que les auditions pourraient avoir lieu à compter de la mi-octobre 2013. Il est également convenu de confier l'organisation du mandat au comité directeur.

À 13 h 36, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

  
Catherine Grétas  
Lorraine Richard

CG/vb

Québec, le 13 juin 2013

## **ANNEXE I**

### **Ordre du jour**



QUARANTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Séance de travail

Le jeudi 13 juin 2013

Salle RC 171, hôtel du Parlement

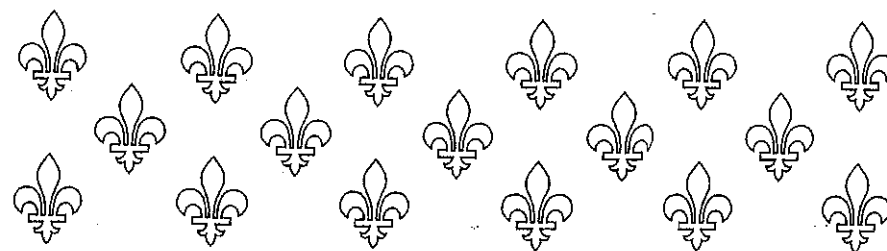
13 h à 14 h

**ORDRE DU JOUR**

1. Mandats conférés par des lois
  - a) Auditions des dirigeants des établissements d'enseignements de niveau universitaire
  - b) Étude du plan stratégique de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)
2. Mandats de reddition de compte
3. Divers

CG/vb

Québec, le 7 juin 2013



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 24 octobre 2013**

Préparer l'audition de la Société de télédiffusion du Québec

---

**QUÉBEC**

Séance de travail du jeudi 24 octobre 2013

Mandat : Préparer l'audition de la Société de télédiffusion du Québec

Membres présents :

M<sup>me</sup> Richard (Duplessis), présidente

M<sup>me</sup> Vien (Bellechasse), vice-présidente

M<sup>me</sup> Bouillé (Iberville) en remplacement de M. Roy (Bonaventure)

M<sup>me</sup> Charbonneau (Mille-Îles)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M<sup>me</sup> Roy (Montarville)

M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie)

M. Tanguay (LaFontaine)

Autres personnes présentes :

M. Florent Tanlet, attaché politique, Service de recherche et des communications du Parti libéral

M<sup>me</sup> Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Marc Thivierge, conseiller politique, cabinet du ministre de la Culture et des Communications

---

La Commission se réunit à la salle RC 161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 39, M<sup>me</sup> Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à MM. Thivierge et Tanlet d'assister à la séance.

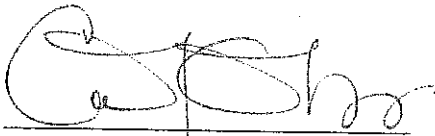
M<sup>me</sup> la présidente rappelle le mandat de la Commission et explique le déroulement de l'audition de la Société de télédiffusion du Québec.

M<sup>me</sup> Therrien présente le document de soutien.

Une discussion s'engage.

À 12 h 35, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

La secrétaire de la Commission,



Catherine Grétas

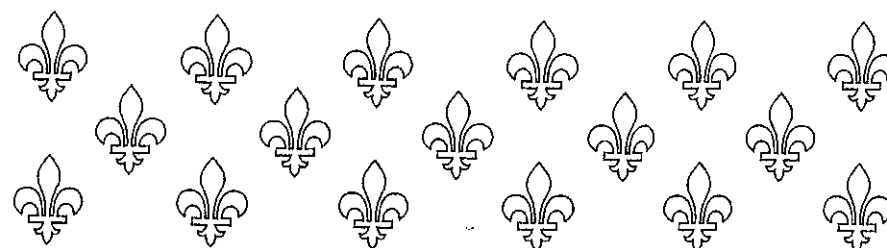
La présidente de la Commission,



Lorraine Richard

CG/sq

Québec, le 24 octobre 2013



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 24 octobre 2013**

Déterminer les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de la Société de télédiffusion du Québec

---

**QUÉBEC**

Séance de travail du jeudi 24 octobre 2013

Mandat : Déterminer les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de la Société de télédiffusion du Québec

Membres présents :

M<sup>me</sup> Richard (Duplessis), présidente

M<sup>me</sup> Vien (Bellechasse), vice-présidente

M<sup>me</sup> Bouillé (Iberville) en remplacement de M. Roy (Bonaventure)

M<sup>me</sup> Charbonneau (Mille-Îles)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M<sup>me</sup> Roy (Montarville)

M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie)

Autres personnes présentes :

M<sup>me</sup> Gabrielle Tellier, attachée politique, Service de recherche et des communications du Parti libéral

M<sup>me</sup> Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Marc Thivierge, conseiller politique, cabinet du ministre de la Culture et des Communications

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 43, M<sup>me</sup> Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Tellier et à M. Thivierge d'assister à la séance.

Il est convenu de produire un rapport qui contiendra trois recommandations, formulées en ce sens :

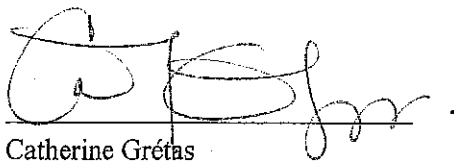
Il est convenu de produire un rapport qui contiendra trois recommandations, formulées en ce sens :

- Que Télé-Québec accentue ses efforts de développement régional et qu'elle fasse de la mise en œuvre d'une plate-forme Web d'information régionale et interrégionale une priorité;
- Que Télé-Québec accroisse et valorise les actions faites pour rejoindre les communautés culturelles;
- Que Télé-Québec poursuive et complète le développement de la plate-forme Web culturelle.

Il est convenu que le projet de rapport sera transmis aux membres de la Commission pour commentaires et que le comité directeur se chargera d'en faire l'approbation finale.

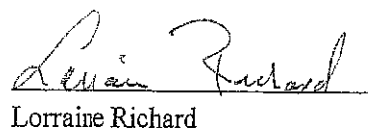
À 18 heures, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,



Catherine Gréas

La présidente de la Commission,



Lorraine Richard

CG/sq

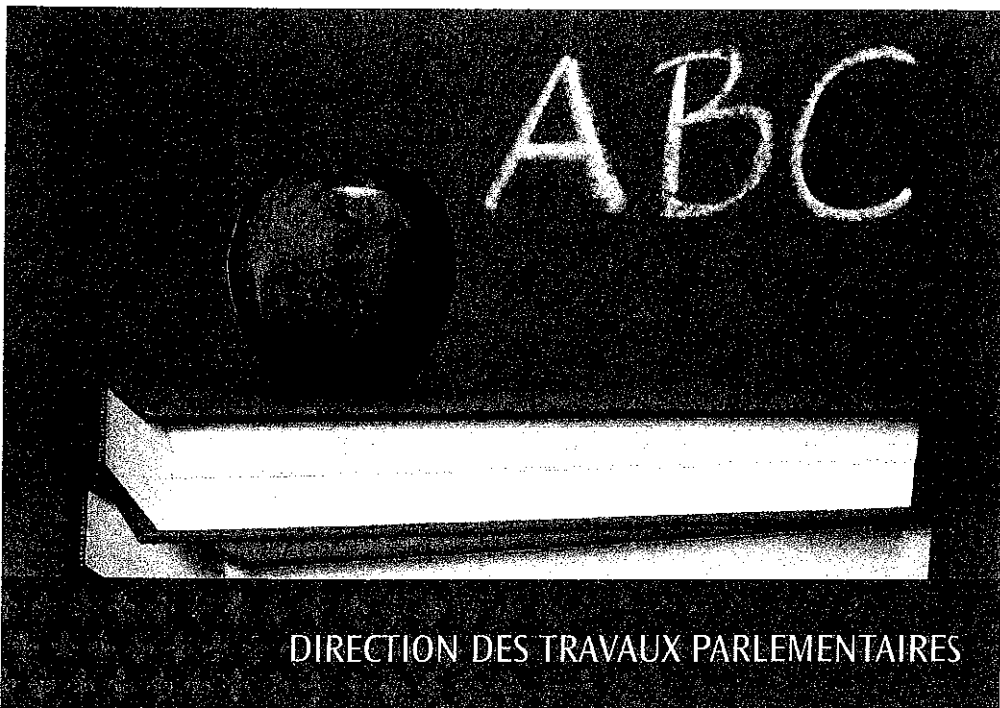
Québec, le 24 octobre 2013

# COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Étude du plan stratégique 2012-2016 et examen des orientations, des  
activités et de la gestion administrative de la Société de télédiffusion  
du Québec (Télé-Québec)

OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

DÉCEMBRE 2013



# COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Étude du plan stratégique 2012-2016 et examen des orientations, des  
activités et de la gestion administrative de la Société de télédiffusion  
du Québec (Télé-Québec)

OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

DÉCEMBRE 2013



Publié par la Direction des travaux parlementaires  
de l'Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de la culture et de l'éducation, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M<sup>me</sup> Catherine Grétas, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : [cce@assnat.qc.ca](mailto:cce@assnat.qc.ca)

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca).

**LES MEMBRES ET COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION**

---

**La présidente**

M<sup>me</sup> Richard (Duplessis)

**La vice-présidente**

M<sup>me</sup> Vien (Bellechasse)

**Les membres**

M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques)

M<sup>me</sup> Charbonneau (Mille-Îles)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

M. Roy (Bonaventure)

M<sup>me</sup> Roy (Montarville)

M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie)

M. Tanguay (LaFontaine)

**Autre députée ayant participé**

M<sup>me</sup> Bouillé (Iberville)

**Secrétaire de la Commission**

M<sup>me</sup> Catherine Grétas

**Agente de recherche**

M<sup>me</sup> Stéphanie Therrien

**Révision linguistique**

M<sup>me</sup> Danielle Simard

**Agente de secrétariat**

M<sup>me</sup> Claire Vigneault

## Table des matières

|                                                                               |   |
|-------------------------------------------------------------------------------|---|
| Introduction.....                                                             | 1 |
| 1. Audition publique de la présidente-directrice générale de Télé-Québec..... | 1 |
| <i>Survol historique</i> .....                                                | 1 |
| <i>Position stratégique de Télé-Québec aujourd'hui</i> .....                  | 2 |
| <i>Plan stratégique 2012-2016</i> .....                                       | 3 |
| 2. Observations, conclusions et recommandations .....                         | 4 |



## **Introduction**

Le Règlement de l'Assemblée nationale prévoit, à l'article 294, que chaque commission parlementaire examine annuellement les orientations, les activités et la gestion d'au moins un organisme public soumis à son pouvoir de surveillance. La Loi sur la Société de télédiffusion du Québec prévoit en outre l'étude du plan stratégique de la Société par la commission compétente de l'Assemblée nationale. C'est ainsi que la Commission de la culture et de l'éducation s'est saisie d'un mandat de surveillance de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec) et du mandat d'examen de son plan stratégique 2013-2016. Le 24 octobre 2013, les membres de la Commission de la culture et de l'éducation ont donc entendu en audition publique la présidente-directrice générale de Télé-Québec, madame Michèle Fortin. Les membres de la direction, soit monsieur Denis Bélisle, directeur général principal et secrétaire corporatif, monsieur Peter St-Onge, directeur général, Administration, finances et services techniques ainsi que madame Nicole Tardif, directrice générale, Communications et image de marque, accompagnaient la présidente-directrice générale.

## **Audition publique de la présidente-directrice générale de Télé-Québec**

### ***Survol historique***

La présentation de la présidente-directrice générale commence par un bref survol des réalisations liées au plan stratégique 2009-2012. Elle souligne qu'à la suite d'un effort majeur de réduction de dépenses et d'effectif, Télé-Québec a atteint durant cette période les objectifs d'un plan ambitieux. Elle a, en effet, étoffé sa programmation, accru la production et sa visibilité en région, renforcé son développement technologique, opéré une modernisation organisationnelle importante et obtenu les ressources nécessaires à la réalisation de ce plan.

La présidente-directrice générale dresse un bilan positif de cette période de transformation : Télé-Québec a su gérer le plan de modernisation, tout en améliorant son image et sa programmation. Elle a su compenser les réductions budgétaires et les hausses de coûts par de nouvelles sources de financement et en développant des partenariats sans toutefois mettre en péril sa mission et son mandat.

### ***Position stratégique de Télé-Québec aujourd'hui***

M<sup>me</sup> Fortin constate que les résultats positifs de la Société placent cette dernière dans une position stratégique enviable. Compte tenu des ressources dont elle dispose, la Société obtient de bons résultats et préserve sa notoriété de chaîne éducative ainsi que son image publique positive. La présidente-directrice générale illustre en particulier l'affirmation du leadership que Télé-Québec exerce auprès des jeunes publics et des familles au moyen de constats et de statistiques. À titre d'exemple, elle mentionne que trois enfants (de 2 à 11 ans) sur quatre écoutent Télé-Québec chaque semaine. De plus, la chaîne diffuse 8 des 10 émissions jeunesse les plus écoutées chez les 2 à 6 ans.

La présidente-directrice générale souligne aussi la diversité et le caractère audacieux de sa programmation pour adultes. Les décisions stratégiques qu'a prises l'organisme de présenter des émissions « valeurs sûres », des magazines d'opinions, des documentaires et des séries que M<sup>me</sup> Fortin qualifie d'audacieux et de percutants ont, selon elle, porté leurs fruits. Elle cite des données issues des sondages BBM pour soutenir ces propos : le maintien d'une part de marché au-delà de 3 % pour l'écoute générale et l'augmentation de 18 % chez les 25-54 ans en 2012-2013. Par ailleurs, la représentante de Télé-Québec fait valoir la reconnaissance de la qualité de la programmation par ses pairs. Cette reconnaissance s'est vue confirmée par les 79 nominations, dont 22 prix Gémeaux remportés en 2012, les 2 prix Olivier, le Félix de l'émission musicale de l'année et plus de 40 prix d'industrie pour les projets Web, notamment.

La présidente-directrice générale réitère plusieurs fois durant sa présentation l'importance qu'accorde Télé-Québec à la réalisation de son mandat et au respect de sa mission. Cette attitude se reflète dans les choix de programmation de la chaîne – en fonction du contenu éducatif et de la qualité artistique des émissions – ainsi que dans la priorité accordée à la famille et aux activités dans la communauté. La présidente-directrice générale explique que c'est pour accomplir son mandat éducatif et culturel et pour conserver son auditoire cible que la Société a pris la décision stratégique de limiter la diffusion de publicité durant les longs métrages et les documentaires d'auteur.

La diversité constitue une valeur fondamentale pour l'organisme. Il accorde une grande place aux contenus variés et originaux. Par ailleurs, la multiplication des médias numériques est un enjeu qui préoccupe la représentante de Télé-Québec. Elle fait valoir les réalisations de la chaîne dans la sphère des nouvelles technologies et des nouveaux médias. Elle parle de la récente zone vidéo disponible sur tablette

et sur téléphone mobile, des nombreuses applications mobiles des émissions, de la zone des tout-petits, soit les 2 à 5 ans et du Skwat, la communauté virtuelle pour les jeunes de 6 à 12 ans.

Enfin, la présidente-directrice générale insiste sur la force des partenariats que la Société a su maintenir et renforcer avec le temps. Outre les partenaires de programmation (Société Radio-Canada, TFO et ARTV), de nombreux organismes culturels et éducatifs travaillent en partenariat avec Télé-Québec (institutions culturelles, universités, collèges, Canal Savoir). En tout, plus de 300 partenaires de toutes les régions du Québec sont associés à Télé-Québec.

### ***Plan stratégique 2012-2016***

Le nouveau plan de travail de la chaîne québécoise a été adopté pour répondre à plusieurs défis. La présidente-directrice générale présente les grands défis auxquels l'organisme compte s'attaquer pendant le prochain cycle. Elle souhaite maintenir la qualité de la programmation et la faire mieux connaître, accroître la présence et la pertinence de son action sur le territoire et positionner Télé-Québec de façon distincte et socialement pertinente dans les médias numériques. Ce sont ces trois défis qui ont guidé le choix des priorités transversales de l'organisme ainsi que les cinq objectifs et les stratégies du plan 2012-2016.

De façon globale, les parlementaires questionnent la représentante sur la place qu'occupe dans la vision stratégique de l'organisme la diversité culturelle québécoise. Que ce soit dans la programmation ou dans les activités de l'organisme, la présidente confirme l'importance que Télé-Québec accorde à la prise en compte des communautés culturelles et le rôle transversal de cette approche dans la planification stratégique. Interrogée à ce sujet par les membres de la Commission, la présidente-directrice générale de Télé-Québec expose également l'intérêt qu'accorde la chaîne au développement de sa présence et à la pertinence de son action dans les régions. Elle parle, entre autres, du projet de développement d'une plateforme d'information régionale et interrégionale sur le Web. Ce projet, évoqué dans la foulée des recommandations issues du rapport du Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec (rapport Payette), fait l'objet d'une réflexion de l'organisme depuis plusieurs mois. Selon la présidente-directrice générale, la plateforme interrégionale permettrait à Télé-Québec de mettre à profit son expertise, ses ressources et ses partenariats régionaux. Les journaux, les radios, les télévisions communautaires, les médias indépendants et coopératifs y joueraient un rôle de premier plan. Ils

recueilleraient les informations régionales pour créer un réseau d'information national. Télé-Québec voit dans ce projet un potentiel novateur de décentralisation de l'information et de réseautage des agents culturels.

Le projet de plateforme d'information requiert des ressources financières et humaines supplémentaires. La chaîne ne disposait pas de tels moyens au moment d'adopter son plan stratégique 2012-2016. C'est pourquoi la présidente-directrice générale rappelle le choix stratégique qu'a fait Télé-Québec de mettre en place une plateforme régionale et interrégionale à vocation culturelle. Un tel projet présente l'avantage, pour l'organisme, de capitaliser les ressources déjà existantes dans les neuf régions où Télé-Québec est déjà établie (partenaires culturels et communautaires, ressources humaines, etc.). Pour répondre aux questions des parlementaires, qui évoquent la possibilité de l'abandon d'un projet d'information au profit de la plateforme culturelle, la présidente précise que cette dernière pourrait plutôt être perçue comme une phase pilote pour le développement éventuel d'une plateforme d'information. La présidente-directrice générale informe en outre les membres de la commission que tous les bureaux régionaux participent à une réflexion approfondie quant à leur mandat et leurs responsabilités plus précises dans ce projet.

## **Observations, conclusions et recommandations**

Les membres de la Commission de la culture et de l'éducation sont satisfaits de la présentation de la présidente-directrice générale de Télé-Québec. Ils reconnaissent la qualité des réponses données à leurs questions. Par ailleurs, les lumières apportées lors des échanges et la présentation de son plan stratégique ont capté leur attention. L'audition de la Société a, entre autres, permis aux membres de la Commission de mieux comprendre le chemin qu'elle a parcouru depuis quelques années et la position stratégique qu'elle occupe présentement. Il est possible d'entrevoir les perspectives qui s'offrent à Télé-Québec à l'aube de la mise en œuvre de son nouveau plan stratégique. Les parlementaires ont pu mieux apprécier la gestion de l'organisme grâce aux renseignements fournis par la présidente-directrice générale concernant les ressources humaines et financières, entre autres.

Les membres soulignent la performance de Télé-Québec. En témoignent la qualité de sa programmation jeunesse et les prix qu'elle a reçus dans le contexte particulier du marché télévisuel actuel. Les parlementaires manifestent de l'enthousiasme à l'idée de la création possible d'une plateforme culturelle régionale et interrégionale sur le Web, mais réitèrent l'importance de mettre en œuvre une plateforme

vouée aux informations. Enfin, les membres se montrent heureux d'apprendre que Télé-Québec est encline à se percevoir comme un vecteur d'intégration des immigrants et à raffermir ses stratégies afin de devenir un tremplin propre au rayonnement de la diversité culturelle québécoise.

À la lumière des échanges qu'ils ont eus avec les représentants de Télé-Québec, les membres de la Commission de la culture et de l'éducation recommandent :

1. **Que** Télé-Québec accentue ses efforts de développement régional et qu'elle fasse de la mise en œuvre d'une plateforme d'information sur le Web sa priorité;
2. **Que** Télé-Québec poursuive et complète le développement de la plateforme régionale et interrégionale culturelle sur le Web;
3. **Que** Télé-Québec accroisse et valorise ses actions pour rejoindre les communautés culturelles.

**Direction des travaux parlementaires**

Édifice Pamphile-Le May

1035, rue des Parlementaires

3<sup>e</sup> étage, Bureau 3.15

Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722

Télécopieur : 418 643-0248

[commissions@assnat.qc.ca](mailto:commissions@assnat.qc.ca)

